

LES DROITS DES PETITS LECTEURS



**Le droit
de faire
SON choix.**

**Le droit de ne
pas finir un
livre.**

**Le droit de se
faire lire et
relire la même
histoire.**

**Le droit de commencer
n'importe où.**

**Le droit de
prendre un
livre à l'envers.**



**Le droit
à la poésie,
à la rêverie.**

**Le droit de faire autre chose,
de se promener, d'être allongé
pendant l'histoire.**

**Le droit
de parler,
de répéter
les mots.**

**Le droit de
réinventer
l'histoire.**

**Le droit
de poser
des questions.**



Les livres c'est bon pour les bébés !

D'après la psychiatre Marie Bonafé, « les bébés ont besoin de lait, de tendresse et de livres ». Or nous avons tous entendu ces phrases : « il est trop petit, ça ne sert à rien », « c'est un bébé, il ne comprend pas l'histoire » ou encore « les petits, ils déchirent ». Pourtant, plus tôt votre enfant entendra des histoires, plus il y prendra du plaisir et plus il aura de chance, plus grand, d'aimer lire lui-même.

QUE LIRE ? QUAND ? COMMENT ?

Le plus important, c'est que VOUS preniez du plaisir dans ce moment de lecture :

- Installez-vous confortablement, à un moment où vous êtes disponible.
- Prenez un livre, un imagier, une chanson qui vous plaît.
- Passez-y 5, 10, 15 minutes selon son envie et la vôtre.

N'hésitez pas à partager ce moment en famille.

DÈS LA NAISSANCE

N'hésitez pas à parler à votre bébé, à lui chanter des chansons. Il est sensible à votre voix, à la musique des mots. Il apprend déjà à écouter et à communiquer.

À PARTIR DE 3 MOIS

Lisez-lui des histoires courtes, des livres avec des couleurs vives. Il commence à mettre les livres à la bouche, à taper dessus, à tourner les pages. Laissez-le faire : il a besoin de comprendre le livre en tant qu'objet. Il apprécie de plus en plus les temps calmes de lecture dans vos bras.

À PARTIR DE 9 MOIS

En rampant ou pas, votre enfant peut tendre la main pour s'emparer d'un livre, il vocalise, touche les pages. **À vos côtés, il comprend le lien entre le livre et vous.** Il commence à faire ses choix.

DE 12 À 18 MOIS

Vous pouvez lire des histoires plus longues, choisies ensemble. Votre enfant découvre de nouveaux mots. En pleine acquisition de la marche, il a besoin de bouger pour écouter et fixer son attention.

ENTRE 18 MOIS ET 3 ANS

Votre enfant vous demande de lire plusieurs fois de suite le même livre. Il le connaît par cœur et gare à vous si vous changez un mot ! Votre enfant élargit ses choix d'albums et son imaginaire.

À PARTIR DE 4 ANS

L'habitude de la lecture entre vous et votre enfant est prise : faites-la durer le plus longtemps possible même quand il saura lire.

Depuis 2009, le Département de l'Ain travaille étroitement avec les crèches, les relais petite enfance et les bibliothèques pour favoriser l'accès aux livres dès le plus jeune âge.

Saviez-vous que dans plus de 200 bibliothèques municipales partenaires du Département de l'Ain, l'inscription est gratuite pour les enfants ?

Les bibliothèques proposent des livres adaptés à chaque âge, des animations pour les petits et des conseils de lecture. Rendez-vous vite sur lecture.ain.fr pour trouver dans quelle bibliothèque emmener votre enfant.